

Réunion de la commission rédaction du 17 juin 2026

Régionalisation des sports : bonjour l'usine à gaz



À la rentrée, les pages sports vont basculer en pages « interdep », à ne pas confondre avec la multidep, puisqu'il s'agit là de mutualiser des pages par départements binômes : les Côtes-d'Armor avec l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan avec le Finistère pour la Bretagne, ou encore la Vendée avec le Maine-et-Loire dans les Pays de la Loire... Ce couplage aura lieu certains jours de la semaine, mais pas tous. On voit venir l'usine à gaz qui risque de faire s'arracher les cheveux aux collègues des sports et de rendre perplexes nos lecteurs et lectrices.

L'objectif est de baisser la pagination. Les moyens seront-ils ajustés en fonction ? Les budgets pour les correspondants, certainement. Pour ce qui est des effectifs, la Normandie a déjà commencé la mutualisation des reporters sportifs...

Autre question soulevée par cette nouveauté : le sport amateur aura-t-il encore sa place dans nos pages ? « **Certaines disciplines font peu d'audience, concernent peu de monde. Or, on faisait des annonces et comptes rendus, comme pour les autres sports** », explique la rédaction en chef, qui poursuit, les yeux sur l'audience, devenue boussole éditoriale : « **Les attentes des lecteurs ont bougé.** »

Pour pouvoir contenter les lectrices et lecteurs de deux départements distincts, le risque est élevé de favoriser les papiers consacrés aux plus gros clubs et aux disciplines professionnelles. La rédaction en chef assume avec la formule magique : « **Il faut retrouver notre attractivité.** » Et tant pis si l'ancrage local, qui fait notre spécificité, disparaît.

● CNews, c'est non !

Le 3 juin, un collègue est intervenu en duplex sur le plateau de l'émission L'heure des pros, sur CNews. Une émission très controversée. Il y a fait, sobrement, la présentation de son dossier d'enquête. Mais la présence d'un journaliste d'Ouest-France sur une chaîne maintes fois épinglée pour désinformation et non-respect du pluralisme des opinions peut surprendre...

La rédaction en chef indique que le journaliste a « **répondu à une sollicitation** ». Et le regrette : « **Tout passage sur un plateau de télé ou radio doit être validé par la rédaction en chef. En l'espèce, si nous avons été consultés, nous aurions refusé car c'est une chaîne qui ne nous convient pas.** » À l'heure où la même rédaction en chef considère le RN comme étant « **un parti comme un autre** », nous voilà (un peu) rassurés !

• Titres : gare aux jeux de mots douteux

À deux reprises durant Roland-Garros, la rédaction des sports a commis un titre dont le jeu de mots était douteux, voire sexiste, à propos d'une joueuse française. Des SR ont alerté le service concerné, ce qui n'a pas eu d'effet sur les parutions.

La rédaction en chef en convient : « **Les titres en forme de jeux de mots sont souvent clivants. On préconise des titres factuels et clairs.** » Même quand le titre est à la fois incitatif, informatif et respectueux des personnes ? Apparemment, oui. « **Les titres à la Libé, ce n'est pas du tout la ligne des titres à la Ouest-France. Notre objectif, c'est que les titres soient compris.** »

• Multidep : les lecteurs « valident » un changement qu'ils n'avaient pas remarqué

D'après une étude menée par Intrasipa auprès de 519 lecteurs, neuf lecteurs sur dix « valident » la nouvelle version des pages départements. D'où viennent ces lecteurs ? « **Des trois régions** », affirme la rédaction en chef. Toujours selon les chiffres de cette enquête, seuls 12 % des lecteurs ont mis une note défavorable. Motif : « **Il y a des articles trop éloignés de leur vie quotidienne.** »

À regarder cette étude de plus près, il s'avère surtout qu'une majorité d'entre eux n'ont pas vraiment compris que la page région a été supprimée au profit d'une grand Ouest. « **Ils ont perçu, mais ils ne l'ont pas conscientisé** », rétorque la rédaction en chef.

• Télétravail : il y a un cadre, pour les managers comme pour les salariés

Face au durcissement des consignes sur le télétravail dans certaines équipes, un rappel du cadre s'impose. Il n'y a pas de délai de prévenance indiqué dans l'accord qui régit le

télétravail dans l'entreprise. Le manager doit justifier son refus d'accorder une journée de télétravail, que ce soit au nom des « **besoins du service** », qui doivent être spécifiés, ou au nom d'un « **manque d'autonomie** » du salarié.

• En matière d'environnement, « on ne lave pas plus blanc que blanc »

Une dernière page a été récemment consacrée à une publicité du groupe Total, entreprise loin d'être vertueuse en matière d'environnement. Après avoir précisé que la pub communiquait « **sur la baisse des prix à la pompe dans les stations de la marque** », la rédaction en chef assume : « **Notre charte ne s'est pas fixée pour objectif de cesser de parler des événements à forte empreinte carbone.** » Même règle pour la pub. Malgré ses efforts (et son discours), Ouest-France « **ne lave pas plus blanc que tout un chacun** ». De là à faire du greenwashing, il n'y a qu'un pas.

41

C'est le nombre d'alternants qui seront présents à la rentrée dans les rédactions. Parmi eux, 31 nouveaux alternants, tandis que dix termineront leurs contrats.

• De plus en plus de salariés en « maîtrise de poste » ?

Certain.es salarié.es se sont vu.es dire en entretien annuel qu'ils ou elles n'étaient pas « **en maîtrise de poste** », notamment parce qu'ils ne « **feraient pas de vidéos** ». Du côté des ressources humaines, on assure qu'il n'y a « **aucun durcissement des critères, mais que depuis quelques années, on demande de mieux travailler les entretiens** ». Les managers doivent ainsi fixer les objectifs à atteindre pour chaque salarié, selon les éléments donnés par la direction. C'est le

« **ruissellement des critères** », promettent les ressources humaines.

Sans surprise, le ruissellement ne fonctionne pas si bien. Certains managers peinent à définir des critères pour justifier une mauvaise évaluation de salariés, parfois depuis longtemps sur leur poste.

Sur la question de la vidéo, la rédaction en chef rappelle qu'il n'y a pas de critères quantitatifs, « **d'autant qu'on veut désormais du qualitatif** ». Avec cette précision : « **On attend cependant du volontarisme sur cette question.** »

D'accord, mais encore faut-il que l'employeur donne les moyens à ses salariés d'être en mesure de participer à cette dynamique. À défaut d'un plan de formation pour tous, les managers doivent se montrer précis concernant les points sur lesquels les salariés peuvent s'améliorer.

• **Festivals : aucune consigne, mais...**

La saison des festivals s'ouvre, et avec elle, son lot d'instructions. Faut-il réduire le nombre d'articles print au bénéfice du web et de la vidéo ?

La rédaction en chef l'assure : « **Aucune consigne particulière n'a été donnée.** » Et pour cause : « **Depuis plusieurs années, la couverture des festivals a évolué. À une époque, nous remplissions six ou sept pages. Aujourd'hui, nous en faisons moins et nous travaillons aussi avec l'image et le son.** » Sous-entendu : la vidéo. D'ailleurs, « **il faut continuer à en produire car ça marche très bien** ».

• **Droits voisins : bonne nouvelle**

Un accord a été trouvé avec Microsoft concernant l'intégration des contenus Ouest-France dans le moteur de recherche Bing. Ce qui signifie une somme de droits voisins à attribuer aux journalistes. Une communication officielle devrait avoir lieu en juillet.

• **Les cinq missions des trois directeurs régionaux**

Les nouveaux directeurs régionaux – en poste depuis le 1^{er} avril, mais qui commenceront véritablement le 1^{er} septembre – auront cinq missions principales, que la rédaction en chef a détaillées : stratégie éditoriale ; maillage éditorial ; mise en place de tableaux de bords sur les ventes, les audiences et les abonnements ; budgets des rédactions ; ressources humaines ; administrations et infrastructures des rédactions.

On notera qu'ils ont aussi délégation pour décider « **quelles rédactions on garde** ». De quoi avoir quelques sueurs froides.

Stagiaires été

Les rédactions accueilleront 172 stagiaires cet été, ainsi que onze CDD, qui occuperont des postes sur lesquels des stagiaires se sont désistés.



Contactez-nous : snj@ouest-france.fr ou contact@snj-of.fr